

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

AMENDEMENT

N° 20539

présenté par

M. Orphelin, Mme Wonner, M. Le Bohec, Mme Khedher, M. Villani, Mme Bagarry,
Mme Tuffnell, Mme De Temmerman, M. Barbier, Mme Lenne, M. Cubertafo, M. Chiche,
Mme Mörch, M. Colombani, Mme Thillaye, Mme Dupont et M. Cesarini

ARTICLE 42

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.